



RD4U-Board(2024)58-FR

**REGISTRE DES DOMMAGES
CAUSÉS PAR L'AGRESSION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE
CONTRE L'UKRAINE**

FORMULAIRE DE DEMANDE ET RÈGLES

**Catégorie de Demandes B4
Dépenses publiques humanitaires en soutien
de la population affectée**

La Haye

www.RD4U.claims

FORMULAIRE DE DEMANDE ET RÈGLES

Catégorie de Demande B4 Dépenses publiques humanitaires en soutien de la population affectée

Adoptés par le Conseil du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine lors de sa 5e réunion, le 11 décembre 2024.

Approuvés par la Conférence des participants au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine le 28 février 2025.

Les termes en majuscules utilisés dans le présent Formulaire de Demande ont la portée qui leur est attribuée à l'article 1 des Règles régissant la soumission, le traitement et l'inscription des Demandes du Registre des Dommages causés par l'Aggression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

1. Le présent Formulaire de Demande doit être utilisé par les Demandeurs pour soumettre des Demandes dans la catégorie de Demandes **B4 – Dépenses publiques humanitaires en soutien de la population affectée**. Il contient les règles spécifiques applicables à la catégorie en question et une description des informations et des Preuves que les Demandeurs sont tenus de fournir, ainsi que des informations et des Preuves supplémentaires qui peuvent être soumises à l'appui de la Demande.
2. Conformément à l'article 10 des Règles relatives aux Demandes, le présent Formulaire de Demande sera disponible sous forme numérique sur le portail web *Diia*. Le Secrétariat veillera à ce que le présent Formulaire de Demande soit reproduit sur le portail web *Diia* de manière efficace, adaptable et facile à utiliser, en tenant compte des particularités des formulaires numériques en général.
3. Pour les Demandes de la catégorie B4, les règles suivantes s'appliquent additionnellement aux Règles relatives aux Demandes :
 - 3.1. Les Demandes de la catégorie B4 peuvent être soumises par l'État d'Ukraine (y compris ses autorités régionales et locales et ses entités appartenant à l'État ou contrôlées par lui) pour des dépenses publiques humanitaires destinées à soutenir la population affectée par les faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine, qui ont été encourues le 24 février 2022 ou à partir de cette date.
 - 3.2. Aux fins de ce Formulaire de Demande, dans le cas d'entités détenues ou contrôlées par l'Ukraine (y compris ses autorités régionales ou locales), « État d'Ukraine (y compris ses autorités régionales et locales et les entités détenues ou contrôlées par lui) » désigne également les personnes morales qui exercent leurs activités sur la base du droit de totale gestion économique (« повне господарське відання ») ou de contrôle opérationnel (« оперативне управління »), conformément à la législation ukrainienne.
 - 3.3. « Dépenses publiques humanitaires en soutien de la population affectée » désigne les sommes dépensées pour aider les personnes physiques, notamment par l'octroi de paiements ou de secours, à faire face aux conséquences négatives des faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine.

- 3.4. Les dépenses publiques humanitaires comprennent, sans s'y limiter, les dépenses de l'État d'Ukraine (y compris ses autorités régionales et locales et les entités appartenant à l'État ou contrôlées par lui) liées à :
- a. l'évacuation de personnes de leur lieu de résidence vers un autre lieu en Ukraine;
 - b. les frais de logement temporaire et/ou les coûts des sites collectifs ;
 - c. des traitements médicaux d'urgence;
 - d. les programmes de réhabilitation;
 - e. des autres dépenses ou aide, y compris les dépenses liées aux mesures d'urgence, si directement liés à l'atténuation des conséquences pour les personnes physiques des faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine.
- 3.5. Les Demandes dans cette catégorie ne peuvent être soumises que pour des dépenses publiques humanitaires financées par le budget de l'État ukrainien et les budgets des autorités régionales et locales.
- 3.6. Les Demandeurs doivent soumettre toutes les Preuves pertinentes à l'appui de leur Demande, ainsi que des informations sur l'énumération détaillée de la Demande et sur la méthode de détermination du montant estimé de la Demande.
- 3.7. Conformément à l'article 11(2) des Règles relatives aux Demandes, les Demandes des personnes morales ne peuvent être soumises que par l'intermédiaire de Représentants, conformément aux Règles relatives à la représentation. Une personne physique ayant le pouvoir général d'agir au nom du Demandeur (telle qu'une personne figurant à la tête d'un organisme d'État ou d'une autorité régionale ou locale) et désignée comme telle dans le registre de la personne morale concernée sera considérée comme le Représentant de ce Demandeur par défaut et pourra désigner d'autres Représentants conformément aux Règles sur la représentation.
- 3.8. Les Demandeurs doivent soumettre une description narrative des éléments de leur Demande conformément au Formulaire de Demande.
4. L' « **Avis de non-responsabilité, informations et instructions pour les Demandeurs de la catégorie B4** » contenu dans le présent Formulaire de Demande est reproduit mot pour mot sous forme numérique sur le portail web de *Diia*. Le Secrétariat le publie également sur le site web du Registre.

* * *

Avis de non-responsabilité, informations et instructions pour les Demandeurs de la catégorie B4

- (1) Le présent Formulaire de Demande est prévu pour la soumission d'une Demande au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine **dans la catégorie B4 – Dépenses publiques humanitaires en soutien de la population affectée**.
- (2) Le Conseil du Registre détermine l'admissibilité des Demandes à être inscrites au Registre. Cette détermination ne signifie pas que le contenu de la Demande ou son

montant aient été examinés, qu'une indemnisation ait été accordée ou qu'un paiement soit dû. L'examen d'une Demande et l'octroi d'une indemnisation seront effectués par un mécanisme d'indemnisation futur qui reste à établir (au sens du Statut du Registre).

- (3) Avant de soumettre la Demande, vous êtes invité(e) à consulter les informations relatives au Registre sur son site web à l'adresse www.RD4U.claims ou www.RD4U.coe.int et les différentes règles et instructions relatives à la soumission des Demandes, en particulier les Règles régissant la soumission, le traitement et l'inscription des Demandes.
- (4) Toutes les Demandes doivent être soumises au moyen des Formulaires de Demande approuvés par le Registre pour chaque catégorie de Demandes.
- (5) Le présent Formulaire de Demande doit être utilisé pour la soumission des Demandes de l'État d'Ukraine (y compris ses autorités régionales et locales) relatives aux dépenses publiques humanitaires destinées à soutenir la population affectée par les faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine, qui ont été encourues le 24 février 2022 ou à partir de cette date – **catégorie de Demande B4**. Si vous souhaitez soumettre une Demande pour un autre type de perte, dommage ou préjudice, vous devez utiliser le Formulaire de Demande correspondant à la catégorie de Demande concernée.
- (6) Les Demandes dans cette catégorie ne peuvent être soumises que pour des dépenses publiques humanitaires financées par le budget de l'État ukrainien et les budgets des autorités régionales et locales.
- (7) La Demande doit être soumise au Registre par l'intermédiaire du portail web de *Diia*, à l'adresse www.dia.gov.ua/services/RD4U. Le Registre traitera et vérifiera la Demande et les Preuves à l'appui et décidera si la Demande est admissible à être inscrite au Registre. La décision du Registre sera communiquée en temps utile par l'intermédiaire de *Diia*.
- (8) En tant que Représentant d'un Demandeur, vous devrez fournir certaines informations et Preuves à l'appui de la Demande que vous soumettez, notamment la preuve de votre identité et de votre autorisation à agir au nom du Demandeur, la preuve de l'identité du Demandeur (y compris, le cas échéant, la totale gestion économique (« повне господарське відання ») ou le contrôle opérationnel (« оперативне управління »)). Il vous sera également demandé de fournir des informations complémentaires sur les dépenses en question, y compris des informations sur la manière dont elles ont été encourues, des informations sur le montant estimé de la Demande, son énumération détaillée et sa méthode de calcul, ainsi que des Preuves pertinentes à cet égard. Vous êtes tenu de fournir une description détaillée des éléments de la Demande dans le Formulaire de Demande.
- (9) Certaines informations seront tirées de diverses sources électroniques existantes et seront automatiquement disponibles via *Diia*. D'autres informations et Preuves devront être introduites manuellement. Vous aurez la possibilité de vérifier toutes les informations avant qu'elles soient soumises au Registre.
- (10) Vous êtes encouragé à fournir toutes les Preuves pertinentes à l'appui de la Demande. Cela inclut tous les documents, rapports, déclarations, photos ou autres éléments qui facilitent le traitement et l'examen de la Demande par le Registre. Vous

êtes encouragé(e) à conserver les originaux de toutes les Preuves et de toutes les autres Preuves potentielles que vous pourriez souhaiter soumettre à une date ultérieure dans l'attente de la décision relative à la Demande.

- (11) Vous n'avez pas besoin de compléter le Formulaire de Demande en une seule fois, et vous pourrez sauvegarder le projet de Demande et le compléter à un stade ultérieur.
- (12) Vous devez vous assurer que les fichiers soumis dans le cadre de la Demande sont accessibles, lisibles et qu'ils ne sont pas infectés par des virus informatiques ou toute autre forme de logiciel malveillant. Si le Registre identifie des fichiers que vous avez soumis comme étant inaccessibles, illisibles ou infectés, la Demande risque ne pas être inscrite au Registre.
- (13) En soumettant la Demande et les Preuves et informations à l'appui, vous confirmez que vous avez le droit de transférer au Registre toutes les données personnelles contenues dans la Demande ou les Preuves afférentes, vous acceptez ce transfert et vous autorisez le Registre à stocker, traiter et transférer ces données personnelles conformément aux Principes relatifs à la protection des données à caractère personnel du Registre.
- (14) En soumettant la Demande et les Preuves et informations à l'appui, vous confirmez que les informations relatives à votre identité et à votre autorisation d'agir au nom du Demandeur sont véridiques. Le Demandeur confirme son identité et que le contenu du Formulaire de Demande et des Preuves et informations jointes est véridique. Le Demandeur comprend que la soumission d'une Demande mensongère ou fausse peut avoir pour conséquence que la Demande soit considérée comme manifestement infondée et qu'elle ne soit pas inscrite au Registre.

* * *

Questions préliminaires
1. Langue de soumission de la Demande (ukrainien ou anglais)
2. Catégorie de Demande
I. Identification du Demandeur
3. Nom
4. Forme d'organisation (type) de personne morale
5. Numéro d'identification
6. Date d'enregistrement
7. Lieu d'enregistrement
8. La personne morale est-elle solvable (non liquidée/en liquidation)
9. Statut du Demandeur en tant qu'entité gouvernementale
10. Adresse officielle
11. Adresse effective de l'entreprise/du siège social
12. Numéro(s) de téléphone de contact
13. Adresse(s) électronique(s)
14. Nom et prénom du directeur/président
15. Le Demandeur (en tant que personne morale) ou l'un de ses administrateurs (dirigeants) ou actionnaires fait-il l'objet de sanctions ou d'autres mesures restrictives équivalentes imposées par un gouvernement ou une organisation internationale
16. Les directeurs (dirigeants) du Demandeur ont-ils été condamnés pour un crime en relation avec l'agression russe contre l'Ukraine
II. Identification du directeur ou président du Demandeur (Représentant principal)

17. Nom et prénom
18. Genre
19. Date de naissance
20. Nationalité
21. Document d'identité/numéro de passeport
22. Numéro d'identification fiscale ukrainien
23. Numéro d'inscription dans le registre démographique ukrainien
24. Adresse officielle
25. Adresse effective
26. Numéro(s) de téléphone de contact
27. Adresse électronique
28. Si la Demande est soumise par l'intermédiaire d'un Représentant supplémentaire, les informations d'identification équivalentes concernant ce Représentant
III. Événement(s) à l'origine des dépenses publiques humanitaires
29. Type d'événement(s)
30. Date de l'(des) événement(s)
31. Lieu de l'(des) événement(s)
32. Description de l'(des) événement(s)
33. Preuves concernant le(s) événement(s)
34. Description narrative complémentaire de l'(des) événement(s)
IV. Informations sur les dépenses publiques humanitaires
35. Type d'aide ou de soutien fourni
36. Nombre de personnes affectées auxquelles de l'aide ou du soutien a été apporté
37. Description narrative complémentaire des dépenses publiques humanitaires
V. Montant de la Demande
38. Montant estimé de la Demande
39. Énumération détaillée du montant estimé de la Demande
40. Méthodologie de calcul
41. Description narrative complémentaire du montant de la Demande
42. Preuves concernant le montant estimé et l'énumération détaillée du montant estimé de la Demande
43. Données sur le financement extérieur (le cas échéant)
VI. Vérification et soumission
44. Vérification et confirmation des données
45. Vérification de l'identité avant la soumission
46. Accord de transmission de données à caractère personnel
47. Soumission de la Demande

* * *